50e ANNEE. — N° 48 DIMANCHE 24 AVRIL 1910.

5c. # Journal du Lot 5c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville	»	»	8 fr.
LOT et Départements limitrophes	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance.
Joindre **50 centimes** à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | **L. BONNET, Rédacteur en chef**

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES..... 50 —

Les Annonces **judiciaires et légales** peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

Pour ceux qui ne lisent QUE LE DIMANCHE

LA SEMAINE

EN FRANCE

Les Suffragettes

Les femmes peuvent figurer comme témoins dans les actes de l'état civil ; elles sont électrices et éligibles pour les Conseils des prud'hommes ; mais elles ne jouissent pas encore de droits politiques, et il ne paraît pas probable qu'elles en possèdent prochainement.

Aussi, est-ce une manifestation platonique, comme celles des suffragettes anglaises, que vient de faire à Paris, en posant sa candidature à la députation, une femme en possession d'une certaine notoriété, Mme Marguerite Durand, qui fut une comédienne de talent, et une directrice de journal fort active.

Mme Durand vient d'envoyer du papier timbré au préfet de la Seine pour obtenir un accusé de réception de sa candidature, ce qui lui a été refusé. Cela ne la mènera pas loin.

Quoi que garde l'avenir à ce sujet, les femmes, à l'heure actuelle, ne peuvent pas être membres de la Chambre des députés, pas plus qu'elles ne sont appelées à servir dans l'armée.

Si on doit voir, au Palais-Bourbon, des députés du sexe féminin, ou, sous les drapeaux, des bataillons d'amazones comme jadis, au Dahomey, tout porte à croire que cela n'aura pas lieu du vivant de Mme Durand ; sa montre avance sur l'horloge du temps.

⁂

A L'ÉTRANGER

Le lock-out en Allemagne. — En Angleterre. — Le péril jaune

Bismarck avait raison quand il disait que la grève la plus grave serait celle des patrons ; il prédisait alors les événements qui se passent actuellement en Allemagne.

La décision prise par les entrepreneurs de bâtiment de fermer leurs chantiers, condamne deux cent mille ouvriers à un chômage forcé et à une misère certaine. Beaucoup d'entre eux ont des familles, et l'on conçoit la somme des souffrances qu'entraîne ce « lock-out », pour se servir de l'expression anglaise.

Ces faits douloureux apportent des enseignements dont on devrait profiter en tout pays. Une transformation des relations entre le capital et le travail s'impose ; il faudra absolument en arriver à intéresser les ouvriers au succès des entreprises.

Naguère, le président du Conseil faisait entrevoir l'idée de créer des actions du travail, parallèlement aux actions du capital, et participant à la distribution des dividendes. Ce système répondrait à l'objection : « Et s'il n'y a pas de bénéfices ? », ce qui est un argument sérieux. « Quand le bâtiment va, tout va », a-t-on dit. La réciproque est vrai, et la crise allemande est à signaler et doit être méditée.

⁂

Grâce aux Irlandais, dont il obtint l'appui, sinon par des concessions immédiates, du moins par des promesses, le gouvernement anglais va avoir, à bref délai, le vote du budget, ce qui permettra à M. Asquith de clore la session et de remettre à plus tard sa grande bataille contre les Lords.

En réalité, le premier ministre a obtenu, toujours en s'aidant des Irlandais, un vote de la Chambre des communes contre l'autre Assemblée, mais cela constitue une manifestation platonique jusqu'à nouvel ordre, puisqu'une loi n'existe pas, avec la Constitution actuelle des pouvoirs publics britanniques, tant qu'elle n'a pas été votée aussi par les Lords.

En somme, les choses marchent moins vite chez nos voisins du nord de la Manche que ne l'avait rêvé M. Asquith. C'est comme la proposition du lord Rosebery, de n'accorder le droit de siéger à la Chambre des lords qu'à un certain nombre d'entre eux élus par leurs pairs : cela aboutirait, en somme, à ôter au roi la faculté de nommer de nouveaux lords ; ce serait une atteinte au droit historique du souverain.

⁂

Les événements qui viennent de se passer dans une province chinoise du Nord, à Chang-Sha, sur un affluent du Yang-Tsé-Kiang, ont de la gravité, mais il faut y voir une émeute locale, et non l'aurore d'une révolution générale dans cet immense empire.

Comme toujours, il y a eu des massacres, des incendies, et surtout des pillages, auxquels les soldats ont pris part plus qu'ils ne s'y sont opposés, mais l'Extrême Orient est habitué à des spectacles de ce genre.

Naturellement, les scènes de violence ont été d'abord dirigées contre les étrangers. C'est la règle constante ; le premier acte d'une rebellion en Chine est invariablement accompli contre les Européens.

Ce ne sont pas encore des faits de cette nature qui font apparaître le péril jaune dont nos descendants auront à se préoccuper. A notre avis, le vrai danger éclatera quand la Chine, instruite sans prudence par l'Europe, se sera militarisée. Alors, comme le nombre de ses habitants est trop grand par rapport à son étendue, on verra un débordement des hommes jaunes, comme Rome vit l'invasion des barbares. Mais on n'en est pas encore là.

LE FURETEUR.

Le bilan de la Législature

La neuvième législature de la troisième République, vient de se clore. On se demande de tous les côtés, parmi l'effervescence des campagnes électorales, quelle a été son œuvre. La voici résumée pour nos lecteurs.

Les lois complémentaires de la Séparation des Eglises et de l'Etat. — A son avènement, elle trouva votée la loi de la séparation des Eglises et de l'Etat, qui avait été la grande pensée de la législature précédente. Elle se chargea de l'appliquer, assura le libre exercice des cultes, détermina les conditions de la dévolution des biens ecclésiastiques. Tout récemment encore, en dessaisissant les liquidateurs des congrégations religieuses, elle s'est essayée à réparer des imprudences ou des fautes dont elle n'était pas responsable.

La défense de l'Etat laïque. — La Liberté accordée à l'Eglise rendit plus âpre la lutte entreprise depuis des années contre l'idéal laïque. L'école en devint le terrain, et l'on vit l'épiscopat, délié de son ancienne déférence à l'égard de l'Etat, partir en guerre contre les instituteurs. Il fallut protéger la neutralité scolaire, dont 410 députés, dans la séance mémorable du 24 janvier 1910, s'affirmèrent les défenseurs.

L'œuvre sociale. — Toutefois, par le jeu même de l'évolution sociale, les polémiques religieuses — et l'on ne saurait que s'en féliciter — cédaient la place à d'autres préoccupations. Dès le 1er janvier 1907, la belle loi d'assistance aux vieillards entrait en vigueur. Si elle grevait de 100 millions le budget général, elle soulageait du moins bien des misères et réparait bien des injustices. D'autres crédits encore étaient votés pour la protection de l'enfance, l'encouragement de l'assistance privée, l'amélioration de l'hygiène.

Pour les ruraux. — Les populations rurales ont eu leur très large part dans l'activité réformatrice de la dernière législature. Désormais le paysan peut se constituer un bien de famille inaliénable. Une caisse de prêts lui a été ouverte à cet effet, et l'extension de la mutualité agricole met à sa disposition un crédit qui l'affranchit des emprunts ruineux. Une série de mesures le prémunissent en outre contre le dommage des fraudes.

Pour les ouvriers et employés. — Pour les ouvriers et les employés, on a appliqué la loi sur le repos hebdomadaire, voté celle sur les conseils de prud'hommes. On a institué les conseils consultatifs du travail, innové des conseils permanents d'arbitrage, protégé les salaires et la santé des travailleurs. Mais surtout la loi du 5 avril 1910 sur les retraites ouvrières et paysannes restera l'œuvre essentielle et durable de ces quatre dernières années de République sociale.

Pour le commerce et l'industrie. — Les commerçants et les industriels ont profité de la loi sur la réhabilitation des faillis, de la loi sur la vente et le nantissement des fonds de commerce.

D'importants travaux relatifs aux ports et aux voies de communication ont été entrepris. Le réseau de l'Ouest a été racheté, et malgré les attaques passionnées auxquelles cette opération a donné lieu, les résultats de l'exploitation de l'Etat ne semblent pas jusqu'à présent être si défavorables.

Des perfectionnements multiples ont été apportés aux postes et télégraphes. Certains tarifs de correspondance ont été abaissés. On a enfin voté, le 29 mars 1910, la revision de notre tarif douanier ; cette loi qui rend la prospérité à un grand nombre d'industries, incapables jusque-là de lutter contre la concurrence étrangère, va avoir pour conséquence l'allocation à la classe ouvrière de sommes considérables, sous forme de salaires.

Pour les fonctionnaires. — Les fonctionnaires ont vu relever leurs traitements : le personnel des postes et télégraphes, les instituteurs, les agents des contributions indirectes ont ainsi bénéficié d'augmentations appréciables. A tous on a offert des garanties contre le favoritisme, et accordé, par des statuts spéciaux déjà en vigueur, une première réalisation de ce « statut des fonctionnaires » qu'il appartiendra au prochain Parlement d'établir.

Législation civile et criminelle. — Des lois nouvelles ont élargi l'étroitesse du vieux code napoléonien. On a tenté de remédier aux imperfections de notre législation du divorce, on a protégé la femme et l'enfant, on a démocratisé le jury.

La défense nationale. — La défense nationale n'a pas été négligée. La loi du 24 juillet 1909 a réorganisé l'artillerie, crée 166 batteries nouvelles et constitué 35 nouveaux régiments ; des navires de guerre ont été construits : en quatre ans, 6 cuirassés d'escadre, 4 croiseurs cuirassés, 22 contre-torpilleurs, 75 torpilleurs, 16 sous-marins sont entrés en service. D'autre part, les périodes d'instruction ont été réduites, le bien-être du soldat amélioré notablement. On a réprimé impitoyablement toutes les fraudes des fournisseurs de l'armée ou de la marine.

Les finances. — Notre prospérité financière s'est accrue : la dette publique, de 1890 à 1909, a subi seulement une augmentation de 1,42 0/0, alors que cette augmentation était pour l'Angleterre de 6,15 0/0, pour la Prusse de 50 0/0, pour la Russie de 57 0/0. Les plus-values des prévisions budgétaires pour l'exercice 1902 ont été de 171 millions, et si, en définitive, nous nous trouvons actuellement en présence d'un déficit de 39 millions, ce sont les dépenses imprévues de la guerre du Maroc qui seules en sont cause.

La réforme de notre régime fiscal a été votée en première lecture à la Chambre par l'adoption du projet de loi relatif à l'impôt général sur le revenu.

La politique extérieure. — Enfin notre diplomatie, avec une sagesse prudente unie au plus vif souci de la dignité nationale, s'est fait l'instrument efficace de la paix universelle. La prépondérance des intérêts français au Maroc a été reconnue par l'accord du 9 février 1909 ; la sentence arbitrale de la Haye, dans l'affaire des déserteurs de Casablanca, a été largement favorable à notre pays. Ainsi, malgré le pessimisme de quelques-uns, il n'est plus permis aujourd'hui de considérer comme utopique l'avènement définitif d'une « ère sans violence ».

Tel a été le bilan de la dernière législature ; tel est le bref résumé de quatre années d'activité parlementaire.

Cuirassé Monstre

A Greenok, devant une foule évaluée à 200.000 personnes, a été opéré le lancement du nouveau cuirassé anglais « Colossus ». Quand la cérémonie du baptême eut été achevée par lady Colebroke, en brisant une bouteille de champagne sur les flancs du monstre, le « Colossus » descendit avec majesté sur les rouleaux pour prendre la mer sans encombre au milieu des hourrahs prolongés de la foule.

Le « Colossus », premier des dreadnoughts du programme naval 1909-1910, qui quitte les chantiers, est digne de son nom. C'est le plus considérable de tous les dreadnoughts existants. Le colosse d'acier mesure 182 mètres de longueur et plus de 28 mètres de largeur. Son déplacement de 22.000 tonnes dépasse de 4.100 tonnes celui des premiers dreadnoughts anglais. On assure que le cuirassé dont l'Angleterre s'enorgueillit aujourd'hui ne dépassera pas cependant la vitesse de 21 nœuds. Jusqu'ici, la marine anglaise avait adopté sur ses cuirassés le système des tourelles disposées en croix sur le pont ; pour le « Colossus », on a jugé utile de se rallier au système américain des tourelles alignées au centre du navire, ce système étant bien supérieur au premier pour le tir de flanc. Des améliorations importantes ont été apportées dans la construction de ses plaque de blindage qui, tout en étant d'une épaisseur très peu supérieure aux précédentes, sont de 25 0/0 plus résistantes. Les cheminées ont été de beaucoup raccourcies également offrant ainsi bien moins de prise à l'ennemi.

INFORMATIONS

Au Maroc

Suivant une dépêche de Tanger aux journaux, c'est sur la demande formulée par El Guebbas, au nom du sultan, que les travaux de construction de la route qui doit relier Tétuan à Ceuta, commencés par les Espagnols, auraient été arrêtés.

Le Comité international des travaux publics, réuni le 18 avril, s'est occupé de la question ; il aurait décidé, malgré l'énergique opposition du représentant de l'Espagne, de comprendre la route de Ceuta à Tétuan dans le programme des travaux publics dressé conformément à l'acte d'Algésiras et d'effectuer la construction pour le compte du Comité international. Le projet, suivant les décisions du Comité, serait réalisé lorsque le tour qui lui est assigné sur le programme se présenterait.

A l'exception du représentant de l'Espagne tous les autres membres du Comité auraient approuvé cette décision.

La grève des inscrits

Les derniers renseignements parvenus du Hâvre font prévoir que les menaces de grève seront sans effet. Les quelques hommes qui avaient quitté *La Lorraine* sont revenus à bord et le départ de samedi a donc été assuré.

Les délégués du Syndicat marseillais, MM. Réau et Augustin, ont, du reste, quitté le Hâvre.

A Marseille

Tous les paquebots sont partis à leur heure réglementaire, avec des équipages ou des inscrits.

Les terrassiers qui étaient occupés au percement du tunnel d'accès de la gare d'Arenc au môle de La Pinède, ne se sont pas présentés au travail cet après-midi ; ils réclament une augmentation de 0 fr. 05 par heure.

Au bassin de radoub, où l'on construit une nouvelle forme de radoub, douze terrassiers ont travaillé, sur soixante-douze occupés habituellement.

Dans la crainte des tentatives de débauchage de la part des terrassiers grévistes, un important service d'ordre avait été assuré dans les divers chantiers de terrassement de la Joliette, et notamment à Lestaque, où sont commencés les travaux du canal de Marseille au Rhône. Il n'y a eu aucun incident.

Le nombre des candidats

C'est mardi, à minuit, qu'a expiré le délai imparti aux candidats pour la réception des déclarations de candidature au scrutin législatif du 24 avril.

D'après le recensement établi au ministère de l'intérieur, le nombre total des déclarations faites en France (colonies exceptées), s'est élevé au chiffre de 2.678, soit quelques centaines de plus qu'en 1906.

Pour le département de la Seine, où cinquante députés sont à élire, on a enregistré 400 déclarations, d'où il faut déduire 5 désistements, soit au total 395 candidats. Il y en avait eu 367 en 1906.

La circonscription qui compte le plus de candidats est celle d'Avignon (Vaucluse). On n'y enregistre pas moins, en effet, de 48 candidats à la succession de M. Coulondre, député radical-socialiste sortant, qui ne se représente pas. C'est un chiffre sans précédent.

Par contre, il y a 30 députés sortants qui n'ont aucun concurrent.

Instituteurs contre évêques

Jeudi matin ont commencé, devant le tribunal civil d'Arras, les débats de l'action civile intentée par la Fédération des instituteurs et institutrices de France et des colonies et les Amicales d'instituteurs du Pas-de-Calais, contre Mgr Williez, évêque d'Arras, signataire de la lettre pastorale.

Les Amicales demandent dans leurs conclusions 5.000 fr. de dommages-intérêts.

L'évêque demande au tribunal de déclarer les Associations non recevables en leurs demandes, fins et conclusions, de les débouter et de les condamner aux frais et dépens.

Mgr Williez, actuellement souffrant, est représenté par Me Paris, avocat, et Me Gentil, avoué.

L'affaire Duez

L'instruction

M. Albanel a entendu dans la soirée de jeudi Me Péronne, avoué de la Société civile immobilière d'enseignement.

Cet officier ministériel a donné des renseignements sur l'achat par la Société du collège Stanislas. Ces renseignements confirment les informations que nous avons déjà données sur cette opération.

Sur le montant du prix de vente, elle avait versé une somme de 400.000 francs, lorsqu'intervint la nomination de M. Duez comme liquidateur.

Duez intenta aussitôt un procès au nom de la liquidation, mais une transaction intervint entre la liquidation et la Société civile pour la vente de l'immeuble dont le prix fut fixé à 2.000.000 de francs.

M. Péronne déposa cette somme à la caisse des dépôts et consignations, d'où Duez la retira aussitôt. Indépendamment de cette somme, M. Duez exigea, en outre, comme nous l'avons dit, une somme de 150.000 francs pour le prix de la transaction qui permettait d'éviter les doubles droits de mutation.

Le magistrat a entendu ensuite M. Delasalle, avoué de Duez. Il a reconnu que sur les 150.000 francs versés en vue de la transaction, il reçut une somme de 20.000 francs qu'il porta en honoraires à valoir. Il a également reconnu qu'il avait touché 6.000 francs pour la vente du collège Saint-Marie, rue de Monceau. Cette somme fut portée sur le compte des frais à taxer.

Interrogé ensuite sur les jugements d'accord, Me Delasalle a promis d'apporter des explications écrites.

Le Vol de la mitrailleuse

On apprenait mercredi que le soldat Lamache, du 106e d'infanterie, en garnison à Châlons, venait d'être arrêté comme complice de Deschamps inculpé de vol de la mitrailleuse.

Dans la soirée d'hier une dépêche Havas démentait cette arrestation.

Voici, d'après les dernières nouvelles d'hier les faits tels qu'ils se sont passés :

Le soldat Lamache a été mis en cellule sur l'ordre du colonel et, paraît-il, par mesure disciplinaire. Certaines personnes voient cependant une corrélation entre cette mesure et l'affaire Deschamps, bien que le juge d'instruction n'ait pas lancé de mandat d'arrêt contre Lamache. On fait remarquer en effet, que lors de la disparition de Deschamps et de la mitrailleuse, Lamache avait été inquiété en même temps d'ailleurs que plusieurs autres troupiers de l'infanterie et de l'artillerie, dont le 25e régiment occupe, on le sait, la caserne contiguë à celle du 106e.

La mesure disciplinaire s'expliquerait, d'autre part par le fait suivant :

Il y a un mois et demi environ, Lamache aurait, en compagnie de deux ou trois autres militaires, de la même garnison tenté de déserter. La présence à la gare d'un sous-officier de service qui les interpella, aurait seule fait échouer leur projet.

M. Roosevelt à Paris

A l'Elysée

M. et Mme Roosevelt ont rendu visite jeudi au président de la République et à Mme Faillières. Ils étaient accompagnés par M. Bacon, ambassadeur des Etats-Unis et par M. Jusserand, ambassadeur de France aux Etats-Unis.

M. et Mme Roosevelt, qui avaient pris place dans une automobile, sont arrivés à l'Elysée à 4 heures. Ils ont été salués au bas du perron par M. Ramondou, secrétaire général de la présidence, M. Mollard, directeur du protole, le colonel Jacquillat, commandant militaire du palais, le capitaine de vaisseau Laugier, le commandant Hellot, officiers d'ordonnance du président de la République.

Le président de la République et Mme Fallières sont venus à la rencontre de M. et Mme Roosevelt, qu'ils ont conduits dans le grand salon des ambassadeurs, où l'entretien s'est prolongé pendant près d'une demi-heure.

Puis, M. Fallières a présenté à l'ancien président de la République des Etats-Unis et à Mme Roosevelt, M. Ramondou secrétaire général de la présidence et ses officiers d'ordonnance.

M. et Mme Roosevelt ont quitté l'Elysée à 4 h. 30 avec le même cérémonial qu'à l'arrivée.

A 5 heures, le président de la République et Mme Fallières sont allés rendre leur visite à M. et Mme Roosevelt.

Au quai d'Orsay

Après avoir reçu à l'ambassade des Etats-Unis, la visite de M. et Mme Fallières, M. Roosevelt est allé au quai d'Orsay saluer M. Pichon, ministre des affaires étrangères, avec qui il s'est entretenu pendant environ un quart d'heure.

A la fin de l'après-midi, M. Pichon a rendu sa visite à M. Roosevelt à l'ambassade des Etats-Unis.

Le roi de Danemark en France

Le roi de Danemark, accompagné d'une suite nombreuse, est arrivé ce matin. Il a été salué sur le quai de la gare par le préfet et le consul de Danemark.

Aérostation

Dans les Ardennes, à Mouzon, où il a établi son champ d'essais, l'aviateur Sommer vient de réaliser un exploit qui constitue un record : le vol de quatre personnes en aéroplane. Sommer a enlevé avec lui, qui pèse 60 kilos, Mlle H. Dutrieux, 45 kilos ; MM. Colombo, 60 kilos ; Frey, 58 kilos. Avec les 20 kilos d'essence, le biplan a donc enlevé 243 kilos, et cela sans subir de modification.

Parti de l'aérodrome de Douzy, à 8 kilomètres de Mouzon, Sommer a franchi la Meuse, est allé virer à Rémilly, et est très heureusement revenu à son point de départ. Trajet total, 6 à 7 kilomètres. Le lancement s'est fait très vite, en 20 secondes seulement. Le vol a été fait à 10 mètres de hauteur. Le total du poids enlevé en l'air, charge et biplan, moteur de 50 chevaux, compris, est de 463 kilos.

Rappelons que le 28 août 1909, au cours de la semaine de Béthény, Henry Farman évolua pendant 10 kilomètres, couverts en 10 m. 39 s., emmenant à bord deux passagers d'un poids total de 110 kilos, plus 20 kilos de lest, soit une charge de 130 kilos non compris le pilote.

Sommer va tenter le record de l'heure pour aéroplanes avec quatre personnes à bord.

Petites Nouvelles

Mercredi soir, au théâtre artistique de St-Pétersbourg, a eu lieu la première représentation de « Chantecler » en Russie. La pièce a obtenu un grand succès.

— Le conseil de guerre d'Alger a condamné à mort un ancien légionnaire, détenu à l'atelier des travaux publics à Orléansville, qui avait donné un coup de poing au médecin aide-major.

— La police a mis en état d'arrestation le nommé Handré, caissier de la maison Decugis, qui aurait détourné une somme de 300.000 francs.

— La Cour de cassation a rejeté le pourvoi du nommé Amrouche ben Mohamed, condamné à mort par la Cour criminelle d'Alger pour assassinat et vol.

— Le roi d'Angleterre est arrivé jeudi à Cauterets.

— Le tribunal de Digne a condamné un officier de la marine anglaise dont l'automobile a tué un cultivateur nommé Bouchet, à 200 fr. d'amende et 30.000 fr. de dommages-intérêts pour la veuve et les enfants de la victime.

CHRONIQUE LOCALE

A la veille du scrutin

La réaction gémit sur les malheurs du temps : les incartades nombreuses, les frasques des camelots fleurdelysés n'ont pas fait avancer sa cause d'un pas.

Elle lutte ? non ; elle s'agite pour se donner l'illusion d'être encore une puissance avec laquelle la République doit compter.

Elle fait même mieux : elle se glisse dans les rangs du parti républicain.

Rares sont les arrondissements où elle lutte ouvertement, où elle prend nettement position. Camelots du Roy, aiglons de l'empereur ont, à la veille des élections, disparu. On ne parle plus de leurs frasques ; ils n'en commettent plus.

Est-ce à dire que le parti clérical ait désarmé, qu'il ait renoncé à prendre sa revanche : son abstention, son attitude, son silence, ne seraient-ce pas autant de pièges pour endormir la confiance des républicains ?

L'avenir nous le prouvera.

Dans le Lot, la réaction n'a pu porter son effort que dans l'arrondissement de Gourdon.

Elle a découvert à Paris, un avocat natif de Meyronne qui ne compte plus les échecs électoraux, et elle l'a lancé contre le jeune et distingué député L.-J. Malvy, qu'elle attaque avec une violence inqualifiable.

Elle aurait bien voulu tenter la même besogne contre M. Bécays, à Figeac.

N'a-t-elle pas trouvé les « fonds », les concours nécessaires pour aller jusqu'au bout dans la lutte ?

C'est plus que probable, mais un fait est acquis ; la réaction n'a pas désarmé.

Nous la retrouverons sous une autre forme, sous une autre étiquette : elle sait s'attifer à la mode du jour et c'est pourquoi croire à son adhésion au programme politique et social de notre parti, serait une faute, une lourde faute.

L'œuvre laïque, la réforme financière, seront toujours les fossés qui sépareront les républicains des partis rétrogrades.

Ceux-ci le déclarent nettement : *« les électeurs, disent-ils, se souviendront que la France, avec la méthode de nos instituteurs actuels, n'arrive que la huitième des nations au point de vue de l'instruction et que le nombre des illettrés augmente chaque année.*

Vous avez bien lu, citoyens, c'est la lutte contre la laïque que nos adversaires n'abandonnent pas, parce que la laïque ruine tous les jours la puissance des évêques et des curés.

D'autre part, nos adversaires déclarent également : *« Nous sommes partisans d'une réforme fiscale. Mais nous la voulons équitable : le projet Caillaux ne l'est pas. »*.

Nos adversaires sont partisans de toutes les réformes : mais il les combattent toutes quand elles sont proposées par le parti républicain.

La consultation des électeurs sera le 24, ainsi que le désire la démocratie, nettement favorable aux réformes politiques et sociales.

Et c'est avec confiance que nous attendons le scrutin de ce soir qui prouvera que les Français veulent la réalisation des grandes réformes laïques et sociales et cela sans ambiguïté, sans réticences, sans compromissions.

LOUIS BONNET.

Maternité

La commission administrative de l'hospice a décidé l'installation à la Maternité, d'un bureau ouvert pour abandons d'enfants. Un devis des travaux projetés sera soumis à l'examen du conseil général à sa prochaine session.

Concours général d'animaux reproducteurs

Le *Journal officiel* publie un arrêté décidant que le Concours général d'animaux reproducteurs des espèces bovine, ovine et porcine, des chiens de berger et des volailles vivantes, ainsi que l'exposition des instruments et machines agricoles aura lieu à Paris en 1910 au Champ-de-Mars, sur l'ancien emplacement de la galerie des machines, du lundi 13 au mardi 21 inclus.

Les demandes d'inscription devront être parvenues au ministère de l'agriculture avant le 20 mai.

Le « Souvenir Français »

Le Comité du Souvenir Français s'est réuni le 14 Avril à la Mairie de Cahors, sous la présidence de MM. Saint-Eloy et Parazines. De nombreux membres avaient répondu à l'appel du Bureau.

Après lecture par le président et le trésorier, des situations morale et financière de l'œuvre, d'où il appert que le Souvenir Français conserve dans le département toute son importance passée, le bureau sortant est réélu et MM. Dubernet de Garros, Calmejane-Course et Orliac sont nommés membres du Conseil d'administration.

Diverses propositions sont ensuite examinées en vue d'une manifestation de l'œuvre à Cahors et de la propagande à faire dans les divers cantons et principalement à Gourdon et Souillac.

Concours de l'espèce ovine

La commission chargée d'élaborer le programme du concours de l'espèce ovine se réunira le 27 avril à 10 h. et demie du matin à la préfecture.

Classement des chevaux

Le préfet rappelle que les propriétaires sont tenus de présenter dans l'endroit, aux jours et heures désignés ci-dessous, pour être soumis à l'inspection et au classement confiés aux commissions mixtes, tous les chevaux, juments, mulets et mules.

Itinéraires du 18 mai. — Commission numéro 7. — Larroque-des-Arcs, six heures et demie du matin, sur la route. — Lamadeleine, sep heures et demie, sur la route. — Vers, dix heures, entrée du pont. — Saint-Géry, une heure et demie, champ de foire. — Bouziès, trois heures et demie, lieu des fêtes locales.

Commission numéro 8. — Capdenac, six heures et demie du matin devant la mairie. — Lunan, neuf heures, maison du forgeron, à la Pierre-Levée. — Saint-Félix, 10 heures et demie, barraque Saint-Jean. — Felzins, deux heures, devant l'église. — Lentillac, quatre heures, devant l'église.

Commission numéro 12. — Saux, dix heures et demie matin, devant la mairie. — Saint-Matré, huit heures, devant la mairie. — Le Boulvé, neuf heures et demie, devant la mairie. — Fargues, une heure du soir, devant la mairie. — Belmontet, trois heures du soir, à la Salvetat.

Exercices de tir

Les 18e et 23e régiments d'artillerie, exécuteront en deux séries de deux jours, entre le 20 juillet et le 1er août, des tirs de guerre sur le champ de tir de circonstance d'Espédaillac.

Accident

Vendredi matin, vers 9 heures, M. Sénarens, négociant boulevard Gambetta, 56, dételait, à l'aide de sa femme, son chariot à deux chevaux, rue des Carmes.

M. Sénarens était monté sur le véhicule et sa femme tenait par la bride le cheval de droite.

A un moment donné, le cheval de gauche prit peur et partit entraînant la voiture.

Arrivé rue Victor-Hugo, à l'angle du boulevard Gambetta, en face de la pharmacie Palame, le chariot se renversa et M. Sénarens fut projeté sur le sol.

Dans sa chute, il s'est fait plusieurs contusions.

Il a perdu dans cet accident une bague en or.

Le Chlorure de Baryum contre les Chenilles Fileuses

Efficacité. — A la suite d'expériences organisées dans la première quinzaine de mai 1909 et contrôlées par 43 de nos correspondants, l'efficacité du chlorure de Baryum contre la fileuse du prunier a été nettement établie.

Du 10 au 20 mai 1909, après la publication de notes que la presse locale et régionale ont bien voulu accueillir, il a été employé dans le Lot-et-Garonne, environ 5000 kg. de chlorure de Baryum pour 2500 hectolitres de liquide insecticide.

L'action du chlorure de baryum contre les chenilles fileuses est très particulière. Les chenilles ne sont pas tuées instantanément, même par immersion, mais elles meurent, pour le plus grand nombre, de 1 à 4 jours après le traitement. Beaucoup descendent jusqu'à terre, au bout du fil qu'elles secrètent, et meurent sans remonter sur les arbres et sans causer des dégâts aux plantes cultivées.

Le chlorure de baryum agit donc, en la circonstance, comme insecticide et comme insectifuge. Par contact direct, la solution de ce sel tue un grand nombre de chenilles ou les chasse de leurs refuges. En outre, elle continue son action par intoxication des feuilles. Il est donc nécessaire d'employer un jet assez puissant pour pénétrer dans les toiles. La pression du pulvérisateur et la forme de l'orifice de sortie du liquide permettent facilement d'atteindre ce but.

Dosage. — Un point délicat dans l'emploi de ce produit est la détermination du degré de concentration du liquide insecticide.

Avec 1 0/0 de chlorure de baryum dans l'eau, l'action sur les chenilles est à peu près nulle. Avec 3 0/0 dose trop élevée, on provoque, sur les feuilles, des brûlures qui apparaissent au bout de 10 à 15 jours, surtout après les périodes humides.

La dose qui semble le mieux convenir est celle de 2 0/0. Souvent même, de façon à pouvoir asperger plus abondamment les colonies, sans cependant laisser sur les feuilles un excès de sel, il sera bon de traiter les pruniers avec des solutions à 1 kg. 500 par hectolitre d'eau.

Sur les pommiers, les feuilles sont plus velues et les chenilles plus abritées que sur les pruniers. On pourrait donc augmenter légèrement la dose de chlorure. Mais, là encore, il sera préférable de traiter un arbre avec 4 litres à 1,5 0/0, soit au total 60 grammes d'insecticide, qu'avec 2 litres à 3 0/0 renfermant le même poids de 60 grammes de chlorure de baryum.

La résistance des chenilles aux insecticides varie avec les phases de leur développement. Par un essai préalable, on adoptera une dose d'insecticide suffisante pour tuer les chenilles en deux ou trois jours. Cette dose variera de 1 kg. 500 à 2 kg. de chlorure de baryum par 100 litres d'eau.

Mélanges. — On peut chercher à augmenter l'adhérence du chlorure de baryum par addition de diverses substances : mélasse, sucre, colophane, argile blanche exempte de sulfate etc. Mais nous avons reconnu qu'en raison de la rapidité de l'action insecticide, très marquée dans les 24 heures qui suivent l'épandage, les adhésifs ne sont pas indispensables.

Epoque des traitements. — La destruction est difficile lorsque les chenilles restent groupées dans leurs nids ou lorsque leur appétit est faible ou diminué. Les chenilles très jeunes ne mangent pas complètement la feuille du prunier : elles la réduisent à un simple épiderme, épais comme du papier à cigarettes. A ce moment, les insecticides externes n'arrivent pas au contact des chenilles ; d'un autre côté, les poisons internes ne peuvent être répandus au centre des touffes que les chenilles continuent à dévorer.

Il existe pour la destruction des chenilles fileuses, des périodes particulièrement favorables que le praticien observateur doit chercher à préciser. En dehors de la station dans le premier refuge, la destruction est également moins rapide quand les chenilles muent ; quand certaines passent du jaune au noir, ou lorsque leur appétit, facile à suivre, d'après la marche des dégâts, subit un ralentissement marqué. En 1909, les traitements exécutés du 7 au 15 mai ont mieux réussi que ceux effectués du 1er au 7. Cependant les traitements hâtifs de fin avril sont à conseiller quand il faut combattre à la fois la chenille fileuse et la chenille verte. Un second traitement peut devenir nécessaire, si le premier n'a pas saffisamment réussi, ou s'il se produit une nouvelle sortie tardive de chenilles fileuses. L'époque la plus favorable peut être précisée comme suit :

1° Traiter dès que les feuilles sont sorties et bien étalées ;

2° Traiter dès que les chenilles ont quitté leur premier refuge dans la rosette de feuille du bourgeon le plus voisin de la ponte ;

3° Traiter au plus tard quand les dégâts sont visibles sans être importants ; quand la longueur des chenilles atteint 8 à 10 mm., c'est-à-dire à peu près la moitié de leur longueur définitive ;

4° Traiter par un temps sec, dans la première quinzaine de mai et le plus souvent, pour le prunier d'Ente, dans la deuxième semaine.

Il importe, d'ailleurs, de tenir compte du degré d'avancement de la végétation.

Valeur comparée. — Le chlorure de baryum est d'un emploi facile : il suffit de le faire dissoudre dans l'eau. Il est beaucoup moins toxique pour l'homme et les animaux, que les arsénicaux et la nicotine. Il est soluble, et l'excès de sel peut être enlevé par les pluies. Il n'émet pas de vapeurs comme la nicotine.

Le chlorure de baryum est certainement préférable aux liquides à base d'arséniate de cuivre, d'arséniate ferreux ou d'arséniate de cuivre, à réaction acide, qui ne peuvent être employés à plus de 125 à 150 grammes par hectolitres pour éviter des brûlures sur les feuilles et des taches sur les fruits. Ce dernier inconvénient n'existe plus pour l'arséniate neutre de plomb, obtenu en mélangeant, en solution, 200 grammes d'arséniate de soude anhydre et 600 grammes d'acétate de plomb. Mais beaucoup de pruniculteurs rejettent en bloc tous les arsenicaux comme susceptibles de porter atteinte au bon renom de la prune d'Ente. La nicotine titrée, à raison de 2 litres dans 100 litres d'eau ou de bouillie bordelaise, tue les chenilles, protège le feuillage contre les champignons et donne de la vigueur à l'arbre. On ne peut espérer sur les feuilles la même action bienfaisante avec le chlorure de baryum, mais il ne faut pas oublier que la nicotine titrée ne pourra pas suffire aux besoins des agriculteurs. Nous engageons vivement les présidents de comices et de syndicats à prévenir, dès à présent, les intéressés que 15 à 20 0/0 seulement des pruniers pourront être traités à la nicotine, et que le surplus, soit 80 à 85 0/0 des arbres devront être traités avec les arsenicaux ou le chlorure de baryum, la préférence devant être accordée à ce dernier.

E. RABATÉ.

(Bulletin de la Fédération agricole de Lot-et-Garonne).

CINÉMA PATHÉ

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que Dimanche le Cinéma Pathé nous donnera une soirée sensationnelle. Inutile de faire l'éloge des charmants programmes que nous avons eus, mais on nous assure que celui de demain sera le plus intéressant de la saison.

Nous aurons comme actualité :

Le Comte Léon Tolstoï.

Trois jeunes filles pour un fiancé, scène comique de M. Baud, interprétée par des artistes en renom.

La Tragédie de Belgrade, scène de M. Bataille, jouée par les artistes du Théâtre Sarah-Bernhardt et, pour terminer cette soirée :

Les Enfants d'Edouard, scènes historiques que tout Cahors viendra applaudir.

Prix des places : 1 fr., 0 fr. 60, 0 fr. 40.

Musique du 7me de Ligne

PROGRAMME DU 24 AVRIL 1910

Le Flamand (Allegro),	Desailly.
Le Lac des Fées (Ouv.),	Auber.
Souviens-Toi (Valse),	Waldteufel.
Manon (Grande Fantaisie), (1re audition),	Massenet.
Vienne reste Vienne,	Schrammel.

Allées Fénelon, de 4 h. à 5 h.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 16 au 23 Avril 1910

Naissances

Carnazac, Lucien-Charles, rue Barry, 35.

André, Simone, rue de la Liberté, 18.

Armand, Jean-Félix, rue du Bousquet, 4.

Guitard, Germaine-Madeleine, rue du Bousquet, 18.

Publications de mariage

Icardy, Louis, soldat au 7e de ligne et Espinasse, Joséphine-Marie, ménagère.

Alazard, Jean, soldat au 7e de ligne et Lurguie, Clémence-Hortense, s. p.

Marquier, sergent au 15e de ligne et Paule-Louise-Jeanne, s. p.

Amardeinch, Toussaint, soldat au 7e de ligne et Lavigne, Jeanne-Marie, épicière.

Mariage

Alibert, Gérard, cultivateur et Boissières, Célina, s. p.

Décès

Faure, Etienne, s. p., 79 ans, rue de la Préfecture, 3.

Chaumaine, Marguerite, s. p, veuve Malgua, 72 ans, boulevard Gambetta, 65.

Andrieu, Marie, s. p., veuve Massip, 71 ans, Hospice.

Agié, Jacques, ancien négociant, 73 ans, boulevard Gambetta, 65.

Marie, Adolphe, ancien négociant, 72 ans, Hospice.

Delpech, Reine-Marie, impasse Dellard-Galisque, 4.

Thomas, Louis-Paul, célibataire, caporal tambour au 7e de ligne, 24 ans, Hospice.

Nos DÉPÊCHES

Télégrammes reçus hier !

Paris, 22 avril, 1 h. 13 s.

Tirage d'obligations

Au tirage de la Ville de Paris 1892, le numéro 494.604 gagne 100.000 francs.

Circulaire de M. Briand

M. Briand a adressé aux préfets une circulaire faisant appel à leurs zèle et à leurs diligence pour prendre des dispositions afin que les opérations du scrutin du 24 avril aient lieu dans les conditions d'ordre indispensables à leur régularité.

⁂

Télégrammes reçus aujourd'hui :

Paris, 23 avril, 8 h. 47 m

A la Réunion

Le « Courrier Colonial » annonce que 500 personnes assiégèrent pendant 2 heures à St-Denis (Réunion) le palais du Gouverneur pour protester contre la pression administrative.

Le Gouverneur a ordonné la dissolution du Conseil municipal.

En Conseil de guerre

Le Conseil de guerre de Paris jugera le 24 mai, les soldats Graby et

---

FEUILLETON DU **Journal du Lot** 104

LES RÉPROUVÉS

Par Ch. Bernard-Derosne

XXXIX

A la recherche du passé

La pauvreté semblait l'affecter, et, de manière ou d'autre, il était très réservé et très arrogant. Quant à ma malheureuse fille, je suis fâché d'avouer qu'elle avait déjà commencé à boire à cette époque et qu'elle ne songeait pas beaucoup à ce qu'elle deviendrait. La faute n'en est pas tout à elle, Monsieur, car si elle avait eu un autre mari, elle aurait pu être une autre femme. Je les laissai partir, et c'est aujourd'hui la première fois que j'entends parler d'eux. Mais je suppose que vous êtes au courant de leurs affaires, Monsieur ?

Herr von Volterchoker secoua la tête.

— Non, dit-il, je les connais très peu.

— Vous savez bien où est ma pauvre Agathe ?

Reproduction interdite aux journaux **n'ayant pas de traité avec l'agence Favre.**

— Non, je sais seulement que votre gendre, Philippe Jocelyn, a disparu l'été dernier en laissant cet enfant à ma charge.

— Disparu ! mais comment, et où ?

Le clown réfléchit un moment avant de répondre à cette question.

— C'était dans le voisinage de Manchester, dit-il ensuite ; votre gendre peignait des décors pour une troupe d'acteurs, une troupe ambulante dont je faisais partie, et un soir, après que la représentation fut finie, il me dit qu'il partait en me demandant d'avoir soin de son enfant jusqu'à ce qu'il revînt, ou qu'il réclamât son fils. J'ai le cœur un peu tendre à l'endroit des enfants, et je n'eus pas le courage de dire non. Je me chargeai donc de l'enfant et, depuis lors, j'ai fait pour lui tout ce que j'ai pu. N'est-ce pas George ?

— Oui, mon oncle.

— L'enfant m'appelle son oncle, s'écria Herr von Volterchoker, c'est par affection. J'ai fait de mon mieux pour lui par affection pour son père, et, comme les choses ont bien tourné en ce qui me concerne, je pourrai faire plus encore dorénavant Monsieur Pickchove ; mais je désire causer un moment avec vous, afin de savoir comment je dois agir avant d'aller plus loin.

— Sans doute, répondit le vieillard, rien de mieux que tout cela. Toutes les informations que je suis à même de vous donner, je les tiens à votre disposition. Mais je voudrais que vous m'eussiez apporté quelques nouvelles de ma fille, je voudrais que vous puissiez me fournir quelques renseignements sur elle.

Herr von Volterchoker secoua la tête.

— Je regrette de ne pouvoir le faire, dit-il.

Il était décidé à garder le secret de la mort d'Agathe.

Ce secret pouvait lui rapporter une très forte somme d'argent, s'il savait s'en servir habilement.

— Voulez-vous monter au premier, Monsieur, dit Pikchove, nous serons mieux à notre aise pour causer qu'ici dans cette boutique. Ce n'est pas que je craigne d'être dérangé par les chalands, Monsieur ; le commerce ne va pas maintenant Monsieur ; il ne va pas du tout. Mais la boutique est froide et vous serez peut-être assez bon pour venir là-haut.

Il ouvrit la porte et conduisit son visiteur ainsi que l'enfant, vers un escalier étroit qui aboutissait à un petit salon convenable, dont les vieilles fenêtres à l'antique donnaient sur la rue.

Il y avait des bancs en chêne disposés dans ces fenêtres, et, sur l'un d'eux, était assise une jeune fille qui tournait le dos à la porte. Elle se retourna en entendant les pas des hommes retentir dans la chambre. Il faisait tout à fait sombre ; mais au moment où la jeune fille détourna la tête, la lueur du foyer éclaira en plein sa figure et le clown vit qu'elle était le portrait vivant de la femme noyée qu'il avait vue dans l'auberge de Lisford.

Herr von Volterchoker eut beaucoup de peine à retenir un cri de surprise en apercevant cette merveilleuse ressemblance entre la vivante et la morte ; mais il se domina assez à temps. Il avait déclaré qu'il ne connaisait pas du tout Agathe Jocelyn, il fallait donc qu'il cachât l'étonnement que lui causait la ressemblance des deux sœurs.

— Je suppose que cette jeune dame est votre fille, Monsieur Pikchove ? dit-il d'un ton d'indifférence.

— Oui, répondit le vieillard, c'est Suzanne, ma plus jeune fille. Elle a trois ans de moins qu'Agathe.

Suzanne Pikchove reconnut son petit neveu et le prit dans ses bras

Elle emporta l'enfant à la fenêtre et l'assit sur ses genoux.

Ils causèrent à voix basse tandis que Herr von Volterchoker et Pikchove s'asseyaient à une petite table auprès du feu.

La chambre n'était éclairée que par la lueur vacillante du foyer et le faible crépuscule, dont la clarté diminuait de plus en plus dans l'étroite rue.

— Maintenant, pour aborder sans retard la question, Monsieur Pikchove, dit le clown, il faut que je vous déclare d'abord que la face de mes affaires a changé un peu depuis que nous sommes séparés, Philippe Jocelyn et moi. Je suis heureux de dire que je suis en ce moment très à mon aise, et je me dispose à adopter votre petit-fils.

C'est là la première question à discuter. Vous n'y voyez pas d'empêchement, je suppose ?

— Oh ! non monsieur, répondit le vieillard avec empressement, je suis très content que le pauvre enfant ait trouvé un ami. Je ne suis qu'un ouvrier et j'ai autour de moi plus de bouches à nourrir que je ne puis dans la situation actuelle.

— Très bien. Alors c'est convenu. Voyons maintenant, la question numéro 2. J'enverrai l'enfant à une bonne école. Je le ferai élever en genlteman et je m'arrangerai pour qu'il débute plus tard dans la vie comme un gentleman. Mais pour cela faire, il faut que je puisse prouver son identité. Il me faudra contenter le monde quand le monde me questionnera au sujet de l'enfant. Me comprenez-vous ?

— Pas tout à fait, murmura M. Pikchove, j'avoue que je suis très bête, mais je ne comprends pas...

— Vous ne comprenez pas quelle est mon intention. Je vais m'expliquer plus clairement alors, mon cher Monsieur. Je veux que vous me donniez tous les papiers que vous pouvez avoir afin que je puisse prouver plus tard l'identité de l'enfant. Le certificat de mariage de sa mère par exemple. Je suppose qu'en père prudent, vous l'avez gardé par devers vous, eh ?

Herr von Volterchoker regarda le vieillard avec anxiété mais Pikchove secoua la tête en donnant à sa physionomie une expression désolée.

— Non, je ne l'ai pas gardé, dit-il, je sais bien que c'eût été prudent de conserver ce certificat, mais je ne l'ai pas fait. Je crois qu'Agathe l'avait elle-même. Mais s'il en est ainsi, il doit être dans la maison; car elle a laissé ici un pupitre avec un tas de papiers. Suzanne, sais-tu ce qu'est devenu le vieux pupitre d'Agathe ?

— Il est là-haut dans ma chambre, père, répondit la jeune fille.

— Alors va le chercher dit Pikchove ; si le certificat y est, vous l'aurez, Monsieur. Il ne me sert à rien. Ce mariage ne m'a occasionné que des désagréments. *(A suivre).*

Michel, les deux assassins de Mme Gouin.

Explosion de mine

Une explosion de mine s'est produite dans l'Etat d'Ohio : il y a eu 18 morts.

AGENCE FOURNIER.

Arrondissement de Cahors

Blars

Construction d'une école de filles. — Le samedi 21 mai 1910, à onze heures du matin, il sera procédé, à Cahors, en l'Hôtel de la Préfecture, par M. le Maire de Blars, assisté de deux conseillers municipaux, et en présence du receveur municipal et de l'Architecte, à l'adjudication au rabais, par voie de soumissions cachetées, des travaux de construction d'une école de filles.

Ces travaux sont évaluées à 14.600 fr.
Cautionnement en espèces 600 fr.

Le projet des travaux est déposé à la Préfecture (1re Division), où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours non fériés, de 9 heures du matin à midi et de 2 heures à 5 heures du soir.

Arrondissement de Figeac

ELECTIONS LÉGISLATIVES

L. BÉCAYS

Avocat
Député sortant

L'ÉLECTION LÉGISLATIVE

Lundi soir, Cajarc a eu à son tour la bonne fortune de recevoir la visite de M. Bécays, député, qui, ainsi que M. Loubet, sénateur, avaient été invités par MM. les conseillers municipaux composant la fraction républicaine du Conseil, à un dîner intime excellemment servi à l'hôtel Gazeau.

A 8 heures, les électeurs se rendaient en foule à l'hôtel-de-ville, où le sympathique et vaillant député venait rendre compte de son mandat. Par acclamations, le bureau fut formé de M. Gazeau, maire, président, et de MM. Granot et Mirabel Florent, conseillers municipaux, assesseurs.

La salle était archicomble. M. Bécays remercie tout d'abord les nombreux citoyens qui ont bien voulu se rendre à son appel et il avoue qu'il ne croyait pas, surtout un jour de semaine, avoir un auditoire aussi nombreux. Il exprime ensuite tout le plaisir qu'il éprouve de se trouver aux côtés d'un maire républicain et félicite les électeurs de l'œuvre accomplie aux élections municipales dernières. Le dévoué député, avec netteté et une grande franchise, entre ensuite dans le vif de son discours et rend compte de son mandat et des votes qu'il a émis à la Chambre pendant ces quatres dernières années. Il retrace à grands traits les réformes accomplies pendant la dernière législature. Il s'honore tout particulièrement d'avoir voté la réduction des périodes d'instruction militaire, d'avoir contribué à la création de la caisse des retraites ouvrières et paysannes, loi qui restera l'honneur du parti radical socialiste, ainsi qu'à l'amélioration de la loi sur l'assistance aux vieillards. L'impôt sur le revenu, si longtemps controversé, aura bientôt, dit-il, une solution favorable aux intérêts de l'agriculture, du commerce et de l'industrie. En quelques paroles cinglantes, il a flétri la campagne de calomnies et d'injures dirigée contre l'enseignement laïque. Touchant un mot de la réforme électorale, il a montré le danger de la représentation proportionnelle. Ce brillant discours a été salué par de frénétiques applaudissements. Après avoir tenu pendant une heure et demie l'auditoire sous le charme de sa parole, le brillant orateur a terminé son discours sur le monopole de l'enseignement. Il s'est déclaré partisan de la liberté de l'enseignement à la condition que l'Etat exerce le contrôle sur toutes les écoles. « Je ne voterai pour le monopole, dit-il, que si les adversaires de l'enseignement laïque nous y poussent, comme ils ont fait pour la Séparation des Eglises et de l'Etat. » Ces dernières paroles ont été couvertes d'applaudissements.

Après quelques paroles de M. Cougoule, conseiller municipal, un ordre du jour approuvant les déclarations de M. Bécays a été adopté à l'unanimité.

Nous remercions M. Bécays de son brillant discours et pouvons l'assurer que sa conférence à Cajarc portera ses fruits.

Lacapelle-Marival

Conférence. — Le 20 avril, a eu lieu à Lacapelle une causerie-conférence, donnée par M. Bécays, député, à la demande du Comité radical-socialiste de Lacapelle.

Vers onze heures, M. Bécays est arrivé en auto, accompagné du très sympathique sénateur Loubet, de M. Le Laparra, maire de Cardaillac et de M. Laborderie, maire du Bourg.

Tous les membres du Comité accompagnés de nombreux républicains de Lacapelle, s'étaient portés au devant de nos élus auxquels ils ont fait la plus chaleureuse réception. Après avoir serré les nombreuses mains qui se pendaient vers eux, ces Messieurs ont pénétré dans la remise de l'hôtel Cayrol, aménagée le mieux possible pour la circonstance.

Par acclamations, le Bureau est composé de M. Loubet, sénateur président, Laparra et Laborderie, assesseurs. Avec cette bonhomie qui le rend si populaire, M. Loubet remercie les membres présents de l'honneur qu'ils viennent de lui faire et donne la parole à M. Bécays.

Notre député, que nous écoutons toujours avec un nouveau plaisir a, toutes les portes ouvertes, laissant ainsi le champ libre à la controverse, développé l'œuvre de la dernière législature, affirmant avec énergie et fierté la part qu'il y a prise et revendiquant pour l'Etat laïque la suprématie absolue sur tous les Etats parasites, religieux ou autres, qui voudraient l'asservir.

Tout ce que la dernière Chambre a fait de bien en faveur des petits a été expliqué avec cette netteté de parole qui rend compréhensible aux moins instruits des auditeurs, les graves problèmes sociaux développés par l'orateur : impôt sur le revenu, retraites ouvrières et paysannes, loi du coin de terre, du bien familial, etc., tout a été expliqué et commenté avec une autorité de parole qui a souvent valu à l'élu de l'arrondissement les applaudissements les plus nourris.

On prétendait que M. Bécays n'avait pas de concurrents pour son élection. Il en a un, il en veut un. Sa netteté sur la question de la suprématie de l'Etat, particulièrement sur le problème scolaire en est une preuve. Il n'a fait aucune concession au parti réactionnaire, il ne lui en fera aucune, la réaction reste donc debout devant lui et on peut affirmer qu'il ne cherche que les voix nettement républicaines et que les républicains seuls voteront pour lui.

Un excellent déjeuner servi chez le président du Comité et que l'exiguité de la salle a seul empêché de réunir tous les républicains qui auraient désiré y assister, a suivi la conférence.

Vers quatre heures, nos élus nous ont quittés emportant le souvenir d'un accueil dont la modestie était corrigée par la sympathie la plus ardente et les vivats les plus nourris se sont mêlés aux ronflements de l'auto qui les emportait vers d'autres électeurs.

Hospitalité. — Les journaux annonçant qu'une conférence donnée par M. Bécays député, sur les instances du Comité-radical-socialiste de Lacapelle, aurait lieu aujourd'hui à la mairie de Lacapelle, ont été mal renseignés.

Le Conseil municipal a refusé la salle. La conférence a eu lieu dans la remise de l'Hôtel Cayrols et nos cléricaux auraient tort d'en rire puisque le plus grand chef de la démocratie mondiale, l'Enfant-Dieu naquit dans une étable.

D'ailleurs, la salle de la mairie ne convenait guère pour la conférence de M. Bécays. Cet élégant immeuble ne saurait convenir aux petites gens que nous sommes, il est surtout destiné à la célébration des brillants mariages pour lesquels notre maire revient exprès de Tunis, laissant à de vagues remplaçants la célebration des unions plus modestes, et à l'étude du gaspillage irréflechi et continu des deniers publics qui font de notre commune une de celles du département du Lot où le centime communal est le plus élevé.

La France est, dit-on, le pays le plus hospitalier de la terre. Nos édiles ont-ils voulu donner plus de force à cette règle par une ridicule exception, ou bien ont-ils voulu prouver qu'avant d'être Français ils étaient papistes Romains. La Rome antique avait en effet son Capitole gardé par des oies sacrées et ils ont voulu garder leur Capitole.

Cajarc

L'Alliance Cajarcoise. — Dimanche 24 avril, à 4 heures du soir, l'Alliance Cajarcoise donnera un concert sur l'Esplanade du champ de foire, avec le programme suivant :

1. Allegro (V. Turine). — 2. Ouverture du Masque de fer (F. Mourgue). — 3. Mon seul amour, valse (J. Egal). — 4. Clairette, polka (Tollet). — 5. Défilé (X. X.).

Capdenac-le-Haut

Foire aux chevaux. — Notre foire du 20 avril, très renommée par la grande quantité de chevaux, mules et mulets qui y sont amenés chaque année n'a pas été aussi importante.

Les ventes ont été très lentes sur les mules et mulets, assez suivies sur les chevaux à des prix élevés.

Arrondissement de Gourdon

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

L.-J. MALVY

Conseiller Général du Lot
Docteur en Droit
Député sortant

L'ÉLECTION LÉGISLATIVE

Le Conseil municipal de Gourdon adresse aux électeurs de cette commune l'appel ci-après :

Aux Républicains de la commune de Gourdon

RÉPUBLICAINS,

Dans notre commune vous avez repoussé les criminelles attaques du Boulangisme.

Vous avez mis en déroute le Nationalisme.

Que reste-t-il à faire le 24 avril ?

Anéantir les dernières convulsions de toutes les réactions.

En présence des deux candidats, pouvez-vous hésiter ?

L'un, MALVY, n'a jamais failli à ses engagements pendant la durée de son mandat.

Sincère et loyal républicain, il vient à vous bannière déployée, fort de l'estime et de la confiance de ses collègues qui lui ont confié la grande mission de faire aboutir l'Impôt sur le Revenu.

C'est cet honneur qui lui vaut les attaques dont il est l'objet.

C'est cet honneur qui doit grouper autour de lui tous les républicains.

L'autre, Delsol, n'a jamais fait connaître son passé, ni ses opinions, ni son programme.

Qui est-il ?

Hier, candidat nationaliste trois fois rejeté par les électeurs parisiens.

Aujourd'hui envoyé de « l'Action libérale », camarade de ligue du comte de Mun et du baron Reille ; il menait récemment encore dans le Tarn une campagne active en faveur du marquis de Solages.

Il cherche à vous diviser, mais ne doute pas du sort qui l'attend.

GOURDONNAIS,

Vous ne serez dupes ni de Delsol ni de son entourage.

Dimanche, vous irez en colonne d'assaut, sans défection, voter pour le seul et vrai républicain, M. L.-J. MALVY, député sortant.

Vive la République !

Gourdon, 19 avril 1910.

A. Linol, maire ; Dauliac, Métadié, adjoints ; Bouygues, Boy, Cassagnes, Dardenne, Faure, Fayt, Grangié, Isidore, Lasvignes, Laurié, Malbec, Malleville, Maury, Nouelle, Pardes, Simon, Taste Antonin, Taste Léon, conseillers municipaux.

Reilhaguet

Vendredi 22 avril, Reilhaguet a eu la bonne fortune de posséder dans ses murs M. Delsol, candidat du bloc réactionnaire, couvert du manteau républicain.

M. Delsol fait fausse route, car il n'y a ici que des républicains sincèrement attachés à la politique de M. Malvy.

Il est venu prêcher la bonne parole dans le désert. Ses efforts ne seront pas couronnés de succès ; il en aura la preuve dimanche, car pas un de ses bulletins ne sortira de l'urne : c'est promis et la trahison, on ne la connaît pas à Reilhaguet.

⁂

— Les révélations du *Journal du Lot* concernant l'affaire Maury et certain canard, ont eu le don d'horripiler quelques bons citoyens de Reilhaguet. « Nous n'avons que des crétins disent-ils. Eh ! bien, M. Gouloumès vous êtes au pilori, tenez-vous bien ou gare ! »

C'est être crétin pour ces Messieurs de demander l'application des lois. Ah ! le bon vieux temps, comme ils le regrettent ! Oh ! régimes déchus, où êtes-vous ? Si vous existiez encore, on pourrait fermer la bouche à tous ces crétins et agir selon son bon plaisir.

Puisque tout cela excite votre mauvaise humeur et votre haine, bons amis, prenez patience. L'antre ténébreux où vous élaborez vos complots et vos promesses contre une certaine catégorie de citoyens a ses murs mal badigeonnés ; la couche de ciment n'est pas suffisamment épaisse : il se produit des fissures.

Et la presse, cette maudite presse (non pas celle de « la Croix » et de « la Défense » n'est-ce pas ?) est là pour saisir au vol toutes vos élucubrations, tout comme la télégraphie sans fil. Méfiez-vous des ondes de l'air, elles sont traîtres aussi !

Les crétins.

Labastide-Murat

Dimanche dernier, à deux heures du soir, cent cinquante électeurs se trouvaient réunis dans la salle de classe des filles pour entendre le citoyen Malvy rendre compte de son mandat.

Après la constitution du bureau, composé de MM. Latour, président, Valat et Cosse, assesseurs, la parole est donnée au citoyen Malvy.

Dans un langage clair, précis, notre vaillant député justifie ses votes et précise la part active qu'il a prise dans la discussion des grandes questions votées recemment : retraites ouvrières, impôt sur le revenu, etc.

Il explique avec tact et délicatesse son attitude dans la question des quinze mille.

Des applaudissements nourris accueillent ces diverses déclarations. L'auditoire est transporté par la sincerité et le talent du jeune orateur.

Le citoyen Latour, président, présente l'ordre du jour suivant :

« Les électeurs de Labastide-Murat, réunis au nombre de cent cinquante dans la salle d'école des filles, approuvent la conduite du citoyen Malvy, acclament sa candidatnre, s'engagent à la faire triompher au scrutin du 24 avril et réprouvent les agissements du citoyen Delsol ».

C'est au milieu des acclamations que cet ordre du jour est voté.

A trois heures et demie, le citoyen Malvy s'est rendu à Caniac. Tous les électeurs de la commune attendaient impatiemment son arrivée, et c'est au milieu des vivats enthousiastes que notre jeune député a pénétré dans la salle d'école.

Dans un langage clair et dénué d'artifices oratoires, le citoyen Malvy a rendu compte de son mandat. Son discours, à la portée de l'auditoire, a été vivement applaudi et l'ordre du jour suivant, clôturant la réunion, a été voté d'acclamation :

« Les électeurs de la commune de Caniac, réunis à la maison d'école, après avoir entendu les explications du citoyen Malvy, le félicite de ses votes et s'engagent à faire triompher sa candidature le 24 avril prochain ».

C'est au milieu des cris de : Vive Malvy, que notre jeune député a quitté Caniac.

Foire. — M. le maire de Labastide-Murat, en raison de sa coïncidence avec les foires de Gourdon et de Catus, a décidé que la foire du 5 mai, jour de l'Ascension, au lieu de se tenir le lendemain, se tiendrait le 4 mai, la veille de l'Ascension.

Gourdon

Cylindrages — Opérations probables du 25 au 30 avril 1910 :

CYLINDRE N° 1

Répandage des matériaux et cylindrage sur :

Le chemin de grande communication N° 25, de Villefranche à Lacapelle-Marival ;

1° Route Neuve, abords de Labastide-Murat ;

2° Route Neuve, en face le village de Costes ;

3° Route Neuve, le communal de Fontanes.

CYLINDRE N° 2

Le chemin de grande communication N° 12 d, de la Roquette à St-Germain, entre St-Chamarand et le ruisseau du Céou.

Le chemin de grande communication N° 12 b, de St-Germain à Concorès, entre St Germain et le village de Laborie.

Gramat

Aviation. — Nous apprenons que Gramat sera le théâtre d'une exhibition d'aéroplanes pendant la période des courses gramatoises.

M. Ed. Jouclas, délégué gramatois du Syndicat d'initiative de Cahors et du Quercy, a bien voulu nous en donner la certitude.

Usant de son influence auprès de son ami Michel Lamouroux, l'aviateur narbonnais, il a fait prendre à ce dernier l'engagement écrit de venir faire quelques vols avec son aéroplane.

Nous reviendrons sous peu sur cette intéressante nouvelle locale qui intéressera vivement toute la région.

Nos félicitations et remerciements à M. Ed. Jouclas, qui ne demande qu'à être agréable à ses compatriotes.

Grâce à lui, le Lot et Gramat notamment, verront avant peu s'évoluer dans la région les aéroplanes.

VÉRITABLES
GRAINS de SANTÉ
PURGATIFS du DOCTEUR FRANCK DÉPURATIFS
1f50 la Boîte de 50 Grains
Notice dans chaque boîte. En Vente toutes Pharmacies.
Le Remède de la CONSTIPATION

Chemin de fer d'Orléans

FÊTES DE L'ASCENSION ET DE LA PENTECOTE 1910

Validité exceptionnelle des Billets Aller et Retour

A l'occasion des Fêtes de l'Ascension et de la Pentecôte 1910, la Compagnie d'Orléans rendra valables comme suit :

Ascension : du Mardi 3 au dernier train du Mardi 10 Mai ;

Pentecôte : du Jeudi 12 au dernier train du Jeudi 19 Mai ;

Les Billets Aller et Retour ordinaires à prix réduits, délivrés aux prix et conditions des Tarifs spéciaux G. V. n° 2 et 102.

Ces Billets conserveront la durée normale de validité lorsqu'elle expirera après les dates extrêmes indiquées ci-dessus.

Bibliographie

C'est la grande semaine des élections. Les *Annales* consacrent une partie de leur numéro à cet événement ; on y trouvera de bien curieux documents sur les élections d'autrefois et de très amusants articles sur les élections d'aujourd'hui : « les femmes doivent voter », Jules Claretie ; une « candidature », par Nozière ; les « commandements du nouveau député », par Brieux. Ce numéro, très complet, contient le texte intégral des discours de Marcel Prévost et de Paul Hervieu, lus jeudis à l'Académie française ; le « Bois sacré », poème d'Edmond Rostand, exécuté cette semaine, au Théâtre Sarah-Bernhardt ; la suite des Mémoires de Got, la chronique du Bonhomme Chrysale, la Lettre à la Cousine d'Yvonne Sarcey, etc.

En vente partout : 25 centimes.

Vous savez l'amusante nouvelle ? Madame Toselli, l'ex-princesse de Saxe dont les aventures défrayèrent tant de fois la chronique européenne. Madame Toselli, divorce à nouveau ! *Mon Dimanche* prend prétexte de ce petit scandale pour nous conter les « Frasques des Princesses » et nulle lecture n'est plus divertissante que celle de ce récit. Aussitôt après, *Mon Dimanche*, toujours à l'affût de l'actualité, nous conte par quels procédés ingénieux et franchement comiques parfois « On trompe la douane » ; et aussi par qu'elles facéties... imprévues les joyeux candidats amusent les électeurs. Dans le même numéro de cette charmante revue « de toute la famille, » on trouve encore « Le Blessé, » réjouissante scène de la vie militaire ; « l'Agonie de la Sémillante, » poignante nouvelle d'Alphonse Daudet ; un article fort documenté et remarquablement illustré sur « Les différents styles d'ameublement, » un grand roman dramatique « Kowa-la-Mystérieuse » par Charles Foley, une foule de conseils, renseignements, recettes pratiques, un « grand concours » avec multiples prix, ouvert à tous et à toutes, une page pleine de jeux et de belles histoires « pour les enfants, » soixante articles illustrés ! Cette énumération, poursèche qu'elle soit, suffit à donner une idée de l'intérêt varié qu'offre *Mon Dimanche*. On trouve *partout*, dès le vendredi, cette ravissante publication au prix de *dix centimes*. Il vous suffit d'envoyer votre carte à l'Administration, 83, rue de l'Ouest Paris XIVe pour en recevoir des specimens *gratis* et *franco*.

En attendant la comète !

Lire :

LA NATURE

Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie, Journal hebdomadaire illustré, Masson et Cie, éditeurs, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris

Sommaire du n° 1926 du 23 avril 1910

La date fatidique du 18 mai sera celle de *la comète*. *La Nature* a voulu devancer l'actualité et permettre à ses lecteurs de suivre, à la lumière des données scientifiques les plus récentes, l'événement astronomique qui passionne l'opinion. Êtres vivants nourris du feu céleste, présages mystérieux des destinées ou esclaves soumises des lois de la Science, *les comètes* ont de tout temps captivé l'imagination des hommes. *La Nature* leur consacre un numéro spécial. M. Mascart montre d'abord toute l'importance scientifique de la comète de Halley, celle précisément dont nous attendons le passage ; M. L. Rudaux expose l'état actuel des connaissances acquises sur les comètes et leur physique, et prépare ainsi le grand public à leur observation ; M. Touchet consacre ensuite un article documenté à la comète de janvier 1910 que plusieurs observateurs ont prise indûment pour la comète de Halley. De nombreuses illustrations font de ce numéro sénsationnel un document unique pour l'étude du grand événement cosmique qui va se produire.

LA HERNIE

La Méthode CLAVERIE de Paris est la seule méthode sérieuse et efficace

De toutes les méthodes actuellement invoquées, seule la méthode dont M. A. CLAVERIE est le créateur offre aux malades la garantie d'une efficacité *facilement contrôlée*, et d'une valeur scientifique universellement reconnue.

Quels que soient l'âge, le sexe, l'ancienneté de l'affection, elle réduit l'infirmité sans douleur et sans crainte de rechute, tout en procurant aux blessés l'appui des conseils éclairés d'un praticien dont la renommée n'est plus à faire.

Aussi tenons-nous à rappeler à nos lecteurs la présence de M. A. CLAVERIE parmi nous en recommandant expressément à ceux qui souffrent de ne rien faire avant d'avoir vu ce renommé Spécialiste qui recevra et fera lui-même l'application de ses merveilleux appareils sans ressort brevetés de 9 h. à 5 h. à :

Souillac, Lundi 2 Mai, **Hôtel du Lion d'Or.**

Gramat, Mardi 3, **Hôtel de Bordeaux.**

CAHORS, Mercredi 4, **Hôtel des Ambassadeurs**

Figeac, Jeudi 5, **Hôtel des Voyageurs.** — Villa.

Appareils spéciaux perfectionnés de A. CLAVERIE pour toutes les **Déviations des organes de la femme** et pour la **Guérison des Varices** et des **Maux de Jambes.**

BULLETIN FINANCIER

Paris 22 avril.

Notre marché est toujours aussi calme et la tendance générale demeure lourde.

La Rente française est encore en baisse à 98,60.

Les fonds russes reproduisent leurs cours de la veille.

L'extérieure espagnole se négocie à 96,45, le Portugais à 68,30 et le Turc à 94,55.

Dans le groupe des chemins français, le Lyon se traite à 1355, le Nord à 1790 et l'Ouest à 972.

Nos Sociétés de Crédit s'inscrivent : la Banque de Paris à 1832, le Comptoir d'Escompte à 843 ; le Crédit Lyonnais à 815 et la Société Générale à 723.

Les obligations 4 0/0 de la Banque Hypothécaire Franco-Argentine sont demandées à 454,50 et les actions à 664.

Les obligations 6 0/0 New-York Taxi-Cab cotent 502.

Les obligations 5 1/2 0/0 or du Chemin de fer Grand Nord Central de Colombie ont un marché actif à 424 francs.

On a refait les plans pour 65 kilomètres en apportant des modifications heureuses au point de vue dépenses et exploitation Le Trafic sur les Sections ouvertes au Service, s'établit de façon très satisfaisantes.

SAVON du CONGO Blancheur du Teint VICTOR VAISSIER

125 Millions 384,000 Fr.

Tel est le chiffre des nouvelles souscriptions recueillies, dans ses branches Vie et Décès, pendant l'année 1909, par **La Mutuelle de France et des Colonies** (entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat).

Il dépasse de **12 millions** celui obtenu par la compagnie française d'Assurances sur la Vie ayant atteint le plus gros chiffre d'affaires pendant ce même exercice.

La dernière Répartition-Vie effectuée par **La Mutuelle de France et des Colonies** a fait ressortir un taux de placement allant de 6.37 0/0 jusqu'à **10,85** 0/0 par année. D'autre part, les Répartitions-Décès ont permis de rembourser aux ayants droit le **double** des versements effectués.

Au 31 décembre 1909, **La Mutuelle de France et des Colonies** compte **366.354** Adhérents, dont les souscriptions, dans les branche Vie et Décès, s'élèvent à

856 millions 967,800 francs

Rappelons que le but de la Société est de constituer à tous, avec garantie en cas de décès, un **Capital** espèces permettant d'assurer une **Dot**, une **Rente viagère**, par versements depuis 6 francs par mois faits pendant 14 ans seulement.

Tous les fonds des Associations sont convertis en **Rentes sur l'Etat, Obligations de Chemins de fer, Crédit Foncier, Ville de Paris, etc** .. et les titres déposés à la **Banque de France.**

Pour tous renseignements, s'adresser au Siège Social, à Lyon ou à M. Laveran, directeur pour le Lot et la Corrèze, 11, rue Caffarelli, Toulouse.

Pilules Belges
Contre l'incontinence d'urine

L'Incontinence nocturne d'urine provoque, surtout chez les jeunes gens l'évacuation de l'urine pendant le sommeil, sans que la sensation soit assez forte pour réveiller le sujet.

L'Incontinence diurne d'urine, généralement provoquée par l'âge ou la faiblesse des organes urinaires, fait que le sujet laisse échapper son urine en toussant, riant, en se mouchant et souvent sans causes apparentes.

Ces diverses manifestations morbides sont rapidement et sûrement guéries par l'emploi des **Pilules Belges** inoffensives.

Les **Pilules Belges** se trouvent dans toutes les pharmacies au prix de 1 fr. 50 la boîte.

Dépôt à Cahors **Pharmacie de la CROIX ROUGE.**

Expédition franco à domicile contre 1 fr. 50 par boîte adressés à

M. REYGASSE, ✠ O. A.,
Pharmacien à Lacapelle-Marival, Lot

Discrétion absolue. Timbre pour réponse.

Maladies de la PEAU. VICES du SANG
boutons, dartres, eczémas, démangeaisons, sont véritablement guéris par la POMMADE ANTI-DARTREUSE, et le
ROB LECHAUX
qui RÉGÉNÈRE, PURIFIE et FORTIFIE le sang
Phien Normale, r. Ste-Catherine, 164, Bordeaux, et tes Phies

Conseil du Docteur
Après chaque Repas prenez une
FRANCISCAINE
Jaune ou Verte
Seule Concessionnaires : H. BACH & Cie - Cahors (Lot).

A VENDRE

POUR CAUSE D'ACHAT D'AUTOMOBILE
un COUPÉ
Très léger, en excellent état.
S'adresser au Bureau du Journal.

LA PHOSPHIODE

est le **Reconstituant** et le **Dépuratif** le plus énergique

Grande Pharmacie de la CROIX-ROUGE, Cahors

(Voir aux annonces)

MARCHÉ DE LA VILLETTE

Jeudi 21 avril 1910

ESPÈCES	ENTRÉES DIRECTES au Marché et à l'abattoir		RENVOI	PRIX PAR 1/2 KILOG. Les porcs se cotent au 50 k. poids vif.		
				1re qualité	2e qualité	3e qualité
Bœufs.....	1.368			0,78	0,75	0,70
Vaches.....	741	639	146	0,80	0,72	0,68
Taureaux...	256			0,66	0,62	0,58
Veaux.....	1.437	1.449	47	1,10	1,00	0,96
Moutons....	12.872	7.791	689	1,06	1,00	0,96
Porcs.....	3.937	2.223	»	0,56	0,52	0,48

OBSERVATIONS. — Vente un peu plus facile dans les bœufs et les moutons et bonne dans les porcs et les veaux.

Les provenances du Lot, du Lot-et-Garonne, Aveyron et Cantal ne peuvent être classées qu'en deuxième et troisième qualités.

AMÉRIQUE

Passages de Cabine-Emigration
aux prix les plus réduits.
H. ZUBER, Agent Général
1, rue de Strasbourg, Paris.
Renseignements Gratis.

Chemin de Fer d'Orléans

Train spécial à prix réduits organisé au départ de l'Aveyron, du Lot, de l'Auvergne et de la Corrèze pour Paris-Austerlitz, le 29 Avril 1910.

Un train spécial à prix réduits comprenant uniquement des voitures de 3e classe, sera mis en marche le 29 Avril courant au départ de Neussargues et de Vic-sur-Cère pour Paris-Austerlitz et dans lequel auront accès les voyageurs en provenance des gares des sections désignées ci-après.

Le retour individuel des voyageurs qui utiliseront ce train spécial pourra s'effectuer par tous les trains du service ordinaire dans un délai de 90 jours à compter du jour du départ.

PRIX DES PLACES (ALLER ET RETOUR)

Gares comprises entre Figeac (inclus) et La Capelle-Viescamp (inclus)	32 f. 10
Gares comprises entre Arvant (inclus) et St-Denis-près-Martel (inclus)	31 f. 10
Gares comprises entre Ste-Anastasie (inclus) et Condat-St-Amandin (inclus)	29 f. 10
Gares comprises entre Nieudan-St-Victor (inclus) et Vendes (inclus)	28 f. 10
Gares comprises entre Largnac (inclus) et Savennes-St-Etienne-aux-Clos (inclus) Riom-ès-Montagnes (inclus) et Bort	27 f. 10
Gares comprises entre Bourgeade (inclus) et Giat (inclus) Le Mont-Dore (inclus) et Laqueuille (inclus), Sornac-St-Rémy, Ussel et Les Rosiers d'Egletons (inclus) et Eygurande-Merlines	26 f. 10
Gares comprises entre Clermont-Ferrand (inclus) et La Miouze-Rochefort (inclus)	25 f. 10
Gares comprises entre Charbonnières-les-Varennes (inclus) et Lapeyrouse (inclus), Létrade (inclus) et Auzances (inclus)	23 f. 10

La délivrance des billets aura lieu, *d'une part*, à Paris, à l'Agence des Trains Bonnet, 64, Boulevard Beaumarchais et, *d'autre part*, aux gares de départ. Elle commencera à ces gares 3 jours au moins avant le départ du trains.

Il est accordé une franchise de 30 kilos de bagages par place.

Il n'est fait aucune réduction spéciale sur les prix des billets pour le transport des enfants.

Pour plus amples renseignements, consulter les affiches spéciales apposées dans les gares.

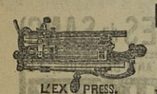

MACHINE A TRICOTER L'EXPRESS

Bas, Chaussettes, Gilets, Jupons, Layettes, etc. Gagne-pain assuré Tarif fo **LAMY**, Constr, 18, rue Turbigo, 18, Paris.

Le propriétaire-gérant: A. Coueslant

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DU LOT

EXPROPRIATION

pour cause d'utilité publique

Exécution de l'article 15 de la loi du 3 mai 1841

AVIS

Par acte passé devant nous, Maire de la commune de Larroque-des Arcs, le quinze Avril mil neuf cent dix, le propriétaire désigné ci-après a cédé pour l'établissement du chemin vicinal de petite communication N° 4 de Larroque-des-Arcs à Mercuès,

SAVOIR :

Madame Blanc, Marie, épouse Gascou, Jean, qui l'assiste et l'autorise : 0a 15 de sol de maison (Sec F — N° 667 P) moyennant la somme de Mille six cents francs (1.600 fr.)

(Dommages compris).

Larroque-des-Arcs, le 23 Avril 1910.

Le Maire,
CONQUET.

L. MAURY

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris
Lauréat de l'Ecole Dentaire de France
Successeur de BAKER
10, Rue du Lycée
A côté de l'Hôtel de l'Europe (de 9 à 5 heures)

Travail parfait et entièrement garanti

A. WILCKEN

CHIRURGIEN-DENTISTE
DIPLOMÉ
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS
DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA
ET DE
L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS
Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.
69, Boulevard Gambetta
EN FACE LE CAFÉ TIVOLI
M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS
IL GARANTIT SON TRAVAIL
ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME

Grande Pharmacie de la Croix-Rouge

La plus importante Pharmacie de toute la région
LA MIEUX APPROVISIONNÉE
LA MIEUX ORGANISÉE
Vend LE MEILLEUR MARCHÉ

Directeur : PAUL GARNAL, Pharmacien de 1re classe

Diplômé de l'Ecole Supérieure de Pharmacie de Paris
Membre du Conseil départemental d'Hygiène du Lot. — Inspecteur des Pharmacies du Lot
Ancien Pharmacien adjoint de l'Assistance publique de Paris

CAHORS — Boulevard Gambetta, en face le Théâtre

Confiez tous vos achats; Confiez la préparation de vos ordonnances, à la qui se recommande à tous par la qualité irréprochable de ses produits, par ses prix sensationnels de bon marché.

L'HUILE DE FOIE DE MORUE

jouit d'une réputation très ancienne comme médicament dépuratif et reconstituant ; mais comme elle est ***d'un goût désagréable*** et d'une digestion difficile,

Les médecins la remplacent l'été et l'hiver chez les enfants et les grandes personnes par la :

PHOSPHIODE

à l'Extrait d'Huile de Foie de Morue iodé et biphosphaté
pour le traitement et la guérison des :
Maladies de la poitrine, Maladies des os, Maladies des enfants
Rhumatismes, Engorgements ganglionaires,
Toux opiniâtre, Furoncles, etc.
Prix du flacon.... **3,50** ; Le litre..... **6 fr.**

La PHOSPHIODE et le Corps médical

ATTESTATION d'un Médecin de la Faculté de Paris

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans » contredit la **PHOSPHIODE**. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée » des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.
« Chaque flacon de **PHOSPHIODE** renferme les principes dépuratifs et » fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à » du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.
» La **PHOSPHIODE** fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements » ganglionaires, fortifie les os.
» C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.
» Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.
» Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de **rhumatismes**, de bronchites » aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.
» Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les » bronches.

Docteur Ortel,
de la Faculté de Médecine de Paris, 2, Boulevard Ornano, Paris.

Laboratoire de la **PHOSPHIODE**
et des Produits pharmaceutiques de la **CROIX-ROUGE**. — CAHORS
Dépôt dans toutes les Pharmacies

Les plus hautes récompenses aux Expositions Internationales et Concours agricoles de
PARIS 1900, Grand Prix Hors Concours - LONDRES 1902 - AMSTERDAM 1902, Grand Prix
MARSEILLE 1904 - NAPLES 1905 - TOULOUSE 1908 - AUXERRE 1908

19e ANNÉE **Bouillie "G. MARQUÉS"** 19e ANNÉE

classée en première ligne aux essais comparatifs faits par l'Ecole Nationale d'Agriculture de Montpellier

Pour éviter toute tromperie n'acheter qu'aux vendeurs
exclusifs de la Maison à

MM.
Cahors, E. Dèzes, négt rue G. Larroumet.
Gourdon, V. Isidore, négt av. Cavaignac.
Albas, Cassan, négociant épicier.
Figeac, Hébrard et Albe, négociants.
Martel, Linol, négociant.
Cajarc, Bonnet fils.
Beaulieu (Corrèze), Dubois et fils, négts.
St-Laurent, Didier Henras, négoct.
Limogne, Salles, négociant.
St-Céré, Pelerin, négociant.
Gramat, J. Darnis, négociant.
Cazals, Grouzat fils, négociant.

MM.
Lacapelle-Marival, E. Guire, négt.
Condat, Gouygou, négociant.
Bretenoux, Bombézy, Jne, négociant.
St-Germain du Bel Air, Miquel, négt.
Labastide-Murat, Valat, quincaillier.
Lascabanes, Castes, négociant.
Anglars (Castelfranc), Bouyssou.
Catus, Lagaspie, père et fils.
Latour, Alfred Maurel.
Puy-l'Evêque, F. Leygue, négociant.
Castelnau-Montratier, Buzenac, nt.
Puybrun, E. Laussac, négociant.

MM.
Lalbenque, P. Ausset, négociant.
St-Cirq, Gilbert Lagarrigue, négt.
Bélaye, Ve Lacombe, négociante.
Luzech, E. Lugan, négociant.
Salviac, Delmon, négociant.
Lasbouygue, Cayla, négociant.
Gagnac, Ve Beaumont, négociante.
Vayrac, A. Sennat, ferblantier.
Lanzac, Louis Ramet, négociant.
Prayssac, Couot, négociant.
Souillac, Lavergne, négociant.
Belfort, Boyé, négociant.

INSTRUMENTS AGRICOLES

A. ARTIGALAS

CONSTRUCTEUR-MÉCANICIEN

CAHORS

SEUL CONCESSIONNAIRE
de la
Grande Marque DEERING
pour les Faucheuses, Moissonneuses, Rateaux et Faneuses.

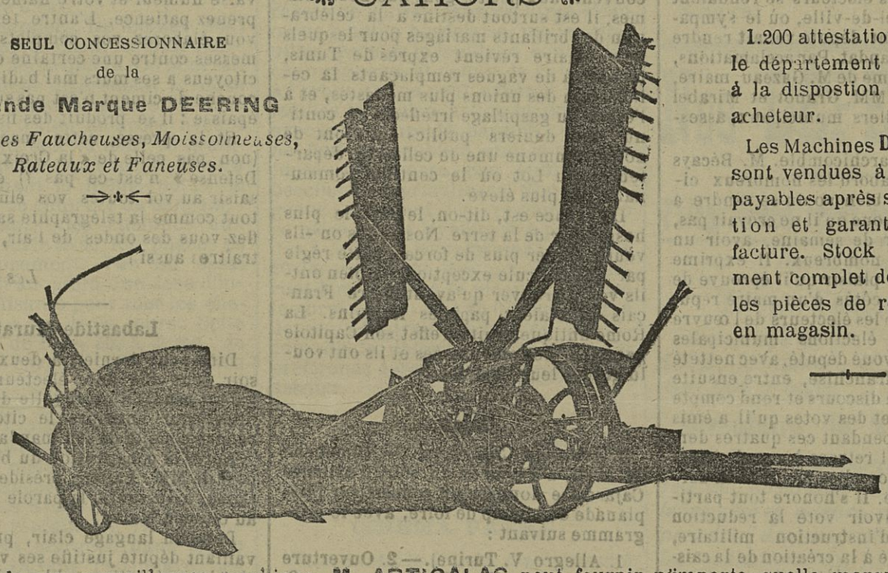

1.200 attestations dans le département du Lot, à la dispostion de tout acheteur.

Les Machines **DEERING** sont vendues à l'essai, payables après satisfaction et garanties sur facture. Stock absolument complet de toutes les pièces de rechange en magasin.

En outre de ces merveilleuses machines, **M. ARTIGALAS** peut fournir n'importe quelle marque au choix du client, telles que **Mac-cormick, Pilter, Plano**, etc.

Installations de moteurs industriels et agricoles pour minoterie, carderie, boulangerie, pompes et électricité.

Matériel de battage à bras et à Moteur, Semoirs, Coupe-racines, Houes Planet, Charrues Brabant.

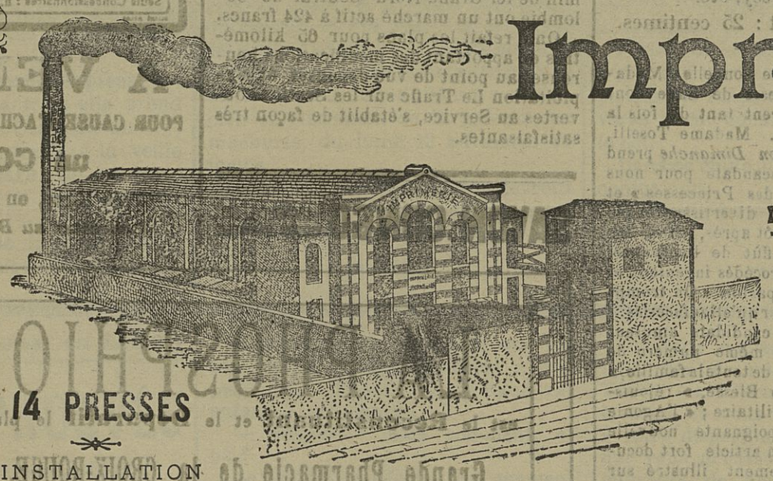

14 PRESSES

INSTALLATION
A vapeur et à l'électricité.

Imprimerie A. Coueslant

1, Rue des Capucins, CAHORS

IMPRIMEUR :

De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Nogentais
DE L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANCE
de la Société française de Tempérance de la Croix-Bleue
du Club Cévenol, des Syndicats d'Initiative départementaux
des Associations des Anciens Elèves :
de l'École Normale des Instituteurs de la Seine,
DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTRICES DE LA SEINE,
du Lycée Fénelon et du Lycée Molière
de nombreuses publications médicales, sténographiques et antialcooliques, etc., etc., etc.

OUVRAGES DE LUXE, TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX)

BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES

CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS

Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres

TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS

Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès

CARTES DE VISITE

PRIX MODÉRÉS